

LE BUDGET 1984 A FINALEMENT ETE SIGNE MARDI MIDI.

2.2 CONSEIL 'TRANSPORTS' (20 DECEMBRE)

A) NEGOCIATIONS AVEC L'AUTRICHE

LE CONSEIL A MARQUE SA VOLONTE DE POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS SUR BASE DES DIRECTIVES DU 15 DECEMBRE 1981 QU'IL A CONFIRMEES MAIS EN EN DONNANT UNE INTERPRETATION PLUS LARGE, ACCEPTANT D'INCLURE DANS LES DISCUSSIONS L'ENSEMBLE DES ASPECTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS. LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE POURRA DONC PARLER DE LA DEMANDE AUTRICHIENNE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIERE COMMUNAUTAIRE A UN PROJET D'INFRASTRUCTURE EN AUTRICHE MAIS CECI NE CONSTITUE PAS A CE STADE UN ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE A L'EGARD DE CETTE DEMANDE.

LA COMMISSION A ETE INVITEE A ETABLIR AVEC L'AUTRICHE UN BILAN COMPARATIF DES TRAFICS ET DES CHARGES EN TRANSPORT ROUTIER ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'AUTRICHE ET RECHERCHER AVEC ELLE DES SOLUTIONS PERMETTANT :

- D'ELIMINER LES DISCRIMINATIONS POUVANT EXISTER A L'ENCONTRE DES TRANSPORTEURS COMMUNAUTAIRES,
- DE DETERMINER, S'IL Y A LIEU, UN MEILLEUR EQUILIBRE DES CHARGES ENTRE LES PARTIES,
- DE RECHERCHER LES MESURES APTES A RESOUDRE DE FACON PERMANENTE LES PROBLEMES POSES PAR LES SYSTEMES DE TAXATION DANS LES DEUX PARTIES.

LE RESULTAT DE CES NEGOCIATIONS POURRAIT PRENDRE LA FORME D'UN ACCORD DE COOPERATION TENANT COMPTE DES INTERETS DES DEUX PARTIES.

B) TRANSPORTS MARITIMES

LE CONSEIL S'EST PENCHE SUR LE PROJET DE RESOLUTION SUR LES RELATIONS ENTRE ETATS MEMBRES ET PAYS TIERS QUI CONCERNE NOTAMMENT LE PROBLEME DES ACCORDS BILATERAUX DANS LES TRAFICS GOUVERNES PAR LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE A UN CODE DE CONDUITE DES CONFERENCES MARITIMES, LE STATUT DES COMPAGNIES HORS CONFERENCE ET LA CONCURRENCE DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT DE VRAC. AUCUNE DECISION N'A PU ETRE PRISE, LE DOSSIER EST RENVOYE AU COREPER.

- APPLICATION DES ARTICLES 85 ET 86 AUX TRANSPORTS MARITIMES : CETTE PROPOSITION, QUI RESTE DE PREMIERE IMPORTANCE EN VUE DE LA RATIFICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU CODE DE CONDUITE ET LA POURSUITE DE DIALOGUE AVEC LES USA DANS LE CADRE DU GROUPE MARITIME CONSULTATIF, N'A PU ETRE ADOPTEE. LE CONSEIL A SOUHAITE QUE LA POURSUITE DES TRAVAUX SOIT MENE DE MANIERE A LUI PERMETTRE DE STATUER SUR LA PROPOSITION AUSSI TOT QUE POSSIBLE.

LES AUTRES POINTS SUR LES TRANSPORTS TERRESTRES (RESOLUTION SUR LA POLITIQUE COMMUNE, PROGRAMME PLURIANNUEL D'INFRASTRUCTURES, CONTINGENT COMMUNAUTAIRE, POIDS ET DIMENSIONS DES VEHICULES ROUTIERS, ADAPTATION A LA GRECE DE LA PREMIERE DIRECTIVE POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ENTRE ETATS MEMBRES) N'ONT PAS NON PLUS FAIT L'OBJET D'ACCORD.

2.3 CONSEIL 'ENVIRONNEMENT' (16 DECEMBRE)

LE CONSEIL A ADOPTE LA DIRECTIVE CONCERNANT LES VALEURS LIMITEES ET LES OBJECTIFS DE QUALITE POUR LES REJETS DE MERCURE DE SECTEURS AUTRES QUE CELUI DE L'ELECTROLYSE DES CHLORURES ALCALINS. IL S'AGIT DE LA TROISIEME DIRECTIVE DE PROTECTION DES EAUX CONTRE LES SUBSTANCES TOXIQUES.

AUCUNE AUTRE DECISION N'A PU ETRE PRISE, NOTAMMENT SUR LE CONTROLE DES TRANSFERTS FRONTALIERS DES DECHETS DANGEREUX ET CELA MALGRE L'ENGAGEMENT DU CONSEIL D'ADOPTER CETTE DIRECTIVE AVANT LA FIN DE L'ANNEE.

DES PROGRES CONSIDERABLES ONT CEPENDANT ETE ENREGISTRES SUR LA PROPOSITION DE DIRECTIVE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE PAR LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES, SEULES DES DIFFICULTES CONCERNANT LA FIXATION DE VALEURS LIMITEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE EN A EMPECHE L'ADOPTION.

2.4 ENERGIE

LE CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" A RENVOYE A UNE SESSION EN JANVIER DU CONSEIL "ENERGIE" LES TROIS POINTS QUI LUI ETAIENT SOUMIS MAIS POUR LESQUELS LA FUTURE PRESIDENCE EXAMINERA A BREF DELAI AVEC LA COMMISSION LA POSSIBILITE DE PARVENIR A DES DECISIONS RAPIDES :

- CHARBONS A COKE ET COKES DETINES A LA SIDERURGIE POUR LESQUELS LA COMMISSION PROPOSERA L'APPLICATION RETROACTIVE AU 1ER JANVIER.
- PROJETS DE DEMONSTRATION : PROGRAMME PLURIANNUEL.
- CONTRIBUTION DU BUDGET GENERAL A LA CECA.

2.5 ORIENTATIONS FONDS SOCIAL

LA COMMISSION A ADOPTE LES ORIENTATIONS POUR LA GESTION DU FONDS SOCIAL PENDANT LE PROCHAIN EXERCICE. LA NOUVELLE REGLEMENTATION DU FONDS SOCIAL, ARRETEE EN OCTOBRE DERNIER, PREVOIT QUE SUR LA BASE DES PRIORITES QUI ONT ETE FIXEES PAR LE CONSEIL, LA COMMISSION ARRETE CHAQUE ANNEE DES ORIENTATIONS DETAILLEES. CELLES-CI VISENT D'UNE PART A CONCENTRER L'INTERVENTION DU FONDS SUR LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES (75 0/0 DES CREDITS DISPONIBLES) ET SUR LES ACTIONS EN FAVEUR DE CERTAINES REGIONS (MEZZOGIORNO, IRLANDE ET IRLANDE DU NORD, GRECE, ETC). DANS CE CONTEXTE, UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS ONT ETE SELECTIONNEES QUI REpondent AUX OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTE (GARANTIE SOCIALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, RECONVERSION ET MUTATION TECHNOLOGIQUES, INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES, ETC).

2.6 FEDER - DEUXIEME SERIE D'ACTIONS HORS QUOTAS

LE CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" A RAPPROCHE SA POSITION SUR DES REGLEMENTS DANS LES SECTEURS SUIVANTS :

- DEVELOPPEMENT DE CERTAINES REGIONS FRANCAISES, ITALIENNES ET GRECQUES DANS LE CONTEXTE DE L'ELARGISSEMENT,
- NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LES ZONES AFFECTEES PAR LA RESTRUCTURATION DE LA CONSTRUCTION NAVALE ET DES INDUSTRIES TEXTILES ET SIDERURGIQUES,
- MEILLEURE UTILISATION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES EN MATIERE D'HYDRO-ELECTRICITE ET D'ENERGIES ALTERNATIVES DANS CERTAINES REGIONS.

SI UN ACCORD EST REALISE DANS LE SECTEUR SIDERURGIQUE, LES SIX REGLEMENTS SERONT SOUMIS DANS LES MEILLEURS DELAIS A L'APPROBATION FORMELLE DU CONSEIL.

2.7 CECA

LA COMMISSION A ADOPTE DEFINITIVEMENT LE BUDGET OPERATIONNEL ET LE TAUX DU PRELEVEMENT CECA POUR LE PROCHAIN EXERCICE. LE PARLEMENT AVAIT DONNE UN AVIS FAVORABLE SUR CE BUDGET LA SEMAINE DERNIERE.

LA COMMISSION MAINTIENT INCHANGE LE TAUX DU PRELEVEMENT CECA (0,31 0/0). L'EQUILIBRE DU BUDGET EST ASSURE PAR DES TRANSFERTS DU BUDGET GENERAL AU BUDGET CECA, PRINCIPALEMENT DESTINE A FINANCER LE VOLET SOCIAL DE LA POLITIQUE SIDERURGIQUE.

2.8 ACIER

LE CONSEIL "SIDERURGIE" QUI SE REUNIT CE JEUDI DOIT DECIDER DES MESURES A COURT TERME ET SE PRONONCER SUR LES ACTIONS HORS-QUOTA DU FEDER EN LIAISON AVEC LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR SIDERURGIQUE (DONT LA SOLUTION CONDITIONNE LES CINQ AUTRES REGLEMENTS : PARAGRAPHE 2.6 SUPRA).

2.9 TOURISME

APRES L'ACCORD INTERVENU LORS DE LA REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DU TOURISME LE 20 NOVEMBRE ET L'AVIS POSITIF DU PARLEMENT, LE CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" VIENT D'ADOPTER FORMELLEMENT LA RESOLUTION SUR LES "PREMIERES ORIENTATIONS POUR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DU TOURISME".

3. ELARGISSEMENT

LA REUNION MINISTERIELLE D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE LA COOPERATION POLITIQUE AVEC LA PARTICIPATION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE S'EST TENUE LORS D'UN DINER LE 19 DECEMBRE A BRUXELLES SELON LA FORMULE DE LA TROIKA. LE VICE-PRESIDENT NATALI Y A PARTICIPE POUR LA COMMISSION. (EN FAIT LES CONVERSATIONS ONT PORTE EXCLUSIVEMENT SUR LES NEGOCIATIONS D'ADHESION ET LEURS PERSPECTIVES APRES LE CONSEIL EUROPEEN D'ATHENES).

3.1 SPAIN

THE 18TH MINISTERIAL SESSION OF THE NEGOTIATIONS FOR SPAIN'S ACCESSION TO THE EUROPEAN COMMUNITY WAS HELD IN BRUSSELS ON THE 19TH DECEMBER 1983 UNDER THE CHAIRMANSHIP OF MR. VARFIS, GREEK SECRETARY OF STATE FOR FOREIGN AFFAIRS. THE SPANISH DELEGATION WAS HEADED BY MR MORAN, SPANISH FOREIGN MINISTER.

THE EUROPEAN COMMUNITY PRESENTED DECLARATIONS ON :
- EXTERNAL RELATIONS (LIBERALISATION IN RELATION TO JAPON, TEXTILES, SOME MODALITIES CONCERNING PREFERENTIAL AGREEMENTS AND AUTONOMOUS COMMERCIAL POLICY),

- EXTERNAL RELATIONS (ECSC),
- EURATOM.

THE CONFERENCE WAS SUCCESSFUL IN REACHING AGREEMENTS ON EACH OF THESE CHAPTERS AND PARTICULARLY ON THE ESSENTIAL POINTS OF THE IMPORTANT SUBJECT OF EURATOM.

THE SPANISH DECLARATION WAS ON CUSTOM UNION AND FREE CIRCULATION OF GOODS (INDUSTRIAL SECTOR - TEMPORARY IMPORTATIONS).

FAISANT LE TRADITIONNEL POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX, M. VARFIS A MIS L'ACCENT SUR LA POURSUITE INTENSIVE DES TRAVAUX SUR LES CHAPITRES AGRICULTURE, PECHE ET AFFAIRES SOCIALES TANDIS QUE M. MORAN A EXPRIME LA SATISFACTION DE SA DELEGATION POUR L'ACCORD DES DIX DE MAINTENIR LES ENGAGEMENTS SUR L'ELARGISSEMENT DANS LE CONTEXTE DU MANDAT DE STUTTGART, EN DEPIT DU MANQUE D'ACCORD A ATHENES.

3.2 PORTUGAL : AIDES PRE-ADHESION

LA BEI A PRETE LA CONTRE-VALEUR DE 80 MILLIONS D'ECUS POUR L'AMENAGEMENT DES AEROPORTS DE PORTO ET DE FARO, L'EXTENSION DE LA CENTRALE THERMIQUE AU CHARBON DE SINES ET L'EXTENSION DES PETITS ET MOYENS INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 POLITIQUE COMMERCIALE : SUITE WILLIAMSBURG

LE CONSEIL A ADOPTE LA DECLARATION SUIVANTE : ' 'COMPTE TENU DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE POUR 1985, QUE L'ON EVALUE ACTUELLEMENT A ENVIRON 2 0/0, ET SOUS RESERVE QUE CES TENDANCES ECONOMIQUES SE CONFIRMENT DANS LE COURANT DE 1984, LA CEE ANTICIPERA LES REDUCTIONS TARIFAIRES CONVENUES LORS DU ' 'TOKYO ROUND' ' EN APPLIQUANT, DES LE 1ER JANVIER 1985, UNE TRANCHE SUPPLEMENTAIRE DE REDUCTIONS, A CONDITION QUE SES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'OCDE FASSENT DE MEME.

LE CONSEIL DECIDERA LA MISE EN OEUVRE DE CETTE DECLARATION AU DEBUT DE L'AUTONE 1984 SUR LA BASE D'UNE PROPOSITION DE LA COMMISSION.

PARALLELEMENT, LE CONSEIL SUPPRIMERA DANS TOUTE LA MESURE DU POSSIBLE LES RESTRICTIONS QUANTITATIVES AUX IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS LES MOINS AVANCES.' '

4.2 A.E.L.E.

LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP A FAIT PUBLIER UN COMMUNIQUE OU IL SALUE L'ABOLITION AU 1ER JANVIER PROCHAIN DE TOUTES BARRIERES TARIFAIRES ET RESTRICTIONS QUANTITATIVES (AVEC SEULEMENT QUELQUES EXCEPTIONS TEMPORAIRES ET LIMITEES) ENTRE LA COMMUNAUTE ET SES PARTENAIRES DE L'AELE. ENSEMBLE, ILS REPRESENTENT DEJA LE PLUS GRAND MARCHÉ MONDIAL AVEC LEURS 312 MILLIONS DE CONSOMMATEURS AUXQUELS S'AJOUTERONT 38 MILLIONS D'ESPAGNOLS ET 9 MILLIONS DE PORTUGAIS.

M. HAFERKAMP SE FELICITE EGALEMENT DE LA COOPERATION SANS CESSÉ CROISSANTE, AU DELA DU LIBRE-ECHANGE PROPREMENT DIT, QUI VA DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AUX TELECOMMUNICATIONS, A L'ENVIRONNEMENT, ETC. UN DEVELOPPEMENT IMPORTANT RESULTE ENCORE DES CONTACTS ENTRETENUS DANS LE CADRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMME LE GATT OU L'OCDE ET -PAR LE BIAIS DES CONSULTATIONS MINISTERIELLES REGULIERES- AUX QUESTIONS POLITIQUES AVEC LES PARTENAIRES QUI LE SOUHAITENT.

A) COMITES MIXTES SUEDE ET ISLANDE (16 DECEMBRE)
LA DELEGATION SUEDOISE A RAPPELE LES POSSIBILITES CONSIDERABLES QUI SONT OUVERTES POUR LA COOPERATION ET DONT M. PALME AVAIT ENTRETENU LA COMMISSION EN FEVRIER DERNIER. PARMIS LES AUTRES SUJETS ABORDES, LA DELEGATION SUEDOISE A EXPRIME L'ESPOIR QUE LES REFORMES QUI DOIVENT ETRE FAITES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE NE SE FASSENT PAS AU DETRIMENT DU LIBRE-ECHANGE. LES PROBLEMES CONNEXES A L'ELARGISSEMENT ONT EGALEMENT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS.

LORS DU COMITE MIXTE AVEC L'ISLANDE, M. DUCHATEAU A SUGGERE QUE, A LA LUMIERE DES DECISIONS DU CONSEIL 'PECHE' DU 14 DECEMBRE FINALISANT LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE, LES AUTORITES ISLANDAISES REFLECHISSENT SUR LES POSSIBILITES D'UN ACCORD FORMEL DE PECHE AVEC LA COMMUNAUTE.

B) SUISSE : VISITE M. ORTOLI (16 DECEMBRE)

A L'INVITATION DU CONSEILLER FEDERAL, M. KURT FURGLER, CHEF DU DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, M. ORTOLI S'EST RENDU EN SUISSE ET A EU UNE DISCUSSION APPROFONDIE SUR DIVERS THEMES EN RELATION AVEC LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET MONETAIRES AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL. UN ECHANGE DE VUES A EGALEMENT EU LIEU SUR LES POLITIQUES COMMERCIALES PROPRES A FACILITER LA REPRISSE ET A ALLEGER LES TENSIONS EN MATIERE D'ENDETTEMENT INTERNATIONAL.

4.3 CHYPRE

THE FOREIGN AFFAIRS COUNCIL HELD A DISCUSSION ON THREE ASPECTS OF RELATIONS WITH CYPRUS FOLLOWING THE UNILATERAL DECLARATION OF INDEPENDENCE OF THE TURKISH CYPRIOT COMMUNITY. ON FINANCIAL AID, IT WAS DECIDED TO PROCEED TO SIGN THE NEW FINANCIAL PROTOCOL ON

THE UNDERSTANDING THAT IT SHOULD BENEFIT THE ENTIRE POPULATION OF CYPRUS. (THE SIGNATURE TOOK PLACE ON 20 DECEMBER) ON THE QUESTION OF TRADE, NO NEW DECISIONS HAVE YET BEEN TAKEN.

AS REGARDS THE IMPLEMENTATION OF A CUSTOMS UNION, THE COUNCIL TOOK NOTE OF THE COMMISSION'S INTENTION TO ACCELERATE TECHNICAL WORK.

(THE COMMUNICATION OF THE CYPRIOT GOVERNMENT CONCERNING NEW STAMPS AND SIGNATURES FOR CERTIFICATES ACCOMPANYING EXPORTS FROM CYPRIUS HAS NOT YET BEEN IMPLEMENTED. THE COMMISSION HAS UNDERTAKEN TO IMPLEMENT WITH DILIGENCE THIS COMMUNICATION AS SOON AS POSSIBLE).

4.4 YOUGOSLAVIE

M. FIELDING A EFFECTUE DU 14 AU 16 DECEMBRE UNE VISITE A BELGRADE. LES ENTRETIENS ONT PORTE SUR LES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET LA YOUGOSLAVIE.

LES DEUX PARTIES ONT SOULIGNE L'EVOLUTION SATISFAISANTE DES ECHANGES QUI ONT PERMIS DE REDUIRE LE DEFICIT COMMERCIAL DE LA YOUGOSLAVIE A L'EGARD DE LA COMMUNAUTE. SELON LES DERNIERES DONNEES COMMUNAUTAIRES POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1983, LES IMPORTATIONS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DE LA YOUGOSLAVIE ONT AUGMENTE DE 23 0/0 PAR RAPPORT A LA MEME PERIODE EN 1982 TANDIS QUE NOS EXPORTATIONS ONT DIMINUE DE 2 0/0.

4.5 GROENLAND

LE CONSEIL 'AFFAIRES GENERALES' A POURSUIVI DE MANIERE APPROFONDIE SES DELIBERATIONS SUR L'ENSEMBLE DU DOSSIER A SAVOIR L'ACCORD DE PECHE, L'ACCES AU MARCHÉ COMMUNAUTAIRE POUR LES PRODUITS DE LA PECHE GROENLANDAIS, L'AIDE FINANCIERE AINSI QUE LA NATURE JURIDIQUE DES RELATIONS FUTURES.

PLUSIEURS DELEGATIONS CONSIDERENT QUE DES PROGRES SUBSTANTIELS ONT ETE REALISES. LES GRANDES LIGNES SONT EN TRAIN DE PRENDRE FORME ET LE CONSEIL A ORGANISE SES TRAVAUX DE SORTE QUE LE NOUVEAU STATUT DU GROENLAND ENTRE EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 1985, COMME LE PRECONISENT LA COMMISSION ET LES AUTORITES DANOISES ET GROENLANDAISES.

UN NOUVEAU RAPPORT SERA PRESENTE PAR LE COREPER POUR LA SESSION DE JANVIER ET LE CONSEIL COMPTE SE PRONONCER EN TOUT ETAT DE CAUSE EN FEVRIER POUR PERMETTRE LES RATIFICATIONS PARLEMENTAIRES EN TEMPS UTILE.

4.6 PACTE ANDIN : SIGNATURE

M. HAFERKAMP, QUI S'EST RENDU A LA CEREMONIE A CARTHAGENE LE 17 DECEMBRE, A DECLARE 'NOUS OUVRONS AUJOURD'HUI UN NOUVEAU CHAPITRE DE NOS RELATIONS... NOUS DONNONS UN SIGNAL POSITIF A L'ENSEMBLE DE L'AMERIQUE LATINE ET DE L'EUROPE ET UNE NOUVELLE IMPULSION A L'INTEGRATION REGIONALE EN AMERIQUE LATINE... NOTRE ACCORD ETABLIT DES POINTS AUSSI BIEN SUR LE PLAN ECONOMIQUE QUE SUR LE PLAN POLITIQUE' ET, SE REFERANT A LA RECENTE DECLARATION DU PRESIDENT BETANCUR A BRUXELLES, IL A AJOUTE : 'L'UNITE DE L'AMERIQUE LATINE ET DE L'EUROPE CONTRIBUE A ASSURER UN PLUS GRAND EQUILIBRE SUR LA SCENE INTERNATIONALE'.

LORS D'UNE REUNION INFORMELLE AVEC M. CAMACHO, COORDINATEUR DE LA JUNTA, M. HAFERKAMP AVAIT MARQUE SON ACCORD POUR QUE, SANS ATTENDRE L'ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD, DES RENCONTRES TECHNIQUES ENTRE LES SERVICES DE LA COMMISSION ET DE LA JUNTA SOIENT ORGANISEES FIN FEVRIER/DEBUT MARS EN VUE DE PREPARER DES ACTIONS NOUVELLES, PARTICULIEREMENT DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE.

4.7 COMITE DES AMBASSADEURS ACP-CEE (16 DECEMBRE)

CETTE 16EME REUNION A FAIT, COMME D'HABITUDE, LE TOUR DES POINTS PENDANTS ENTRE LE GROUPE ACP ET LA COMMUNAUTE, NOTAMMENT : SPG, SONS, FRAISES, PRODUITS AGRICOLES DISPONIBLES, EVOLUTION DU COMMERCE, ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE, SUCRE (PRIX 83/84, A LA SUITE DE L'ACCEPTATION TRES PEU ENTHOUSIASTE DU PRIX PROPOSE PAR LA COMMUNAUTE, REEXAMEN DU PROTOCOLE, DEMANDES DE LA COTE D'IVOIRE ET DU ZIMBABWE), DEROGATION POUR LIGNES DE PECHE DE L'ILE MAURICE, STABEX (TRANSFERTS 82, AUTRES DOSSIERS PENDANTS), INSTALLATION DU CENTRE AGRICOLE, ETUDIANTS ACP, AFRIQUE AUSTRALE, ETC...

QUELQUES POINTS NOUVEAUX :

- LES ACP S'INQUIETENT DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION VISANT A TAXER LES HUILES VEGETALES, AINSI QUE DE TENDANCES DANS CERTAINS ETATS MEMBRES A RENFORCER LES REGLES EN MATIERE DE TENEUR EN AFLATOXINE ET DES REACTIONS DE LA COMMUNAUTE A CE SUJET. DES INFORMATIONS ONT ETE FOURNIES.

- AIDES D'URGENCE : LES ACP ESTIMENT QUE LA COMMUNAUTE N'EN FAIT PAS ASSEZ FACE A L'AMPLEUR DES PROBLEMES. ILS DEMANDENT UNE PROCEDURE DE CONSULTATIONS. IL Y AURA D'ABORD DES CONTACTS TECHNIQUES COMMISSION-ACP.

POINTS A NOTER :

- FRAISES : LE CONSEIL A INDIQUE QU'IL VENAIT D'ETRE SAISI D'UNE PROPOSITION DE LA COMMISSION. LES CONSULTATIONS S'OUVRI- RONT BIENTOT.
- SUCRE COTE D'IVOIRE : ATTRIBUTION D'UN QUOTA DE 2.000 T DANS L'IMMEDIAT. L'ATTRIBUTION D'UN QUOTA PLUS IMPORTANT POSSIBLE EN FONCTION DU PROTOCOLE ET D'AUTRES DEMANDES.

- SUCRE ZIMBABWE : ENCORE A L'EXAMEN.
- LIGNES DE PECHE MAURICE : ACCORD POUR LA DEROGATION.
- CENTRE AGRICOLE : ACCORD SUR LE BUDGET, LE REGIME DU PERSON- NEL ET LE REGLEMENT DE QUESTIONS PRATIQUES D'INSTALLATION.

4.8 CONTINGENT PAPIER JOURNAL POUR 1984

LE CONSEIL A ACCEPTE LA PROPOSITION DE LA COMMISSION, SOIT UN CONTINGENT PROVISOIRE DE 500.000 TONNES. IL S'AGIT D'UNE DECI- SION UNILATERALE DE LA COMMUNAUTE. IL A ETE PRECISE QUE CETTE DECISION NE PEUT EN AUCUN CAS SERVIR D'ARGUMENT OU DE PRECEDENT POUR RECLAMER, DE LA PART DU CANADA, DES DROITS CONSOLIDES. BIEN ENTENDU, SI DES DROITS SONT ACCORDES AU CANADA AU TERME DES NE- GOCIATIONS EN COURS, LES QUANTITES DECIDEES UNILATERALEMENT DEVRONT VENIR EN DEDUCTION DE CE QUI SERA EVENTUELLEMENT ACCORDE.

4.9 AIDE ALIMENTAIRE : REGLEMENT CADRE

METTANT FIN A UNE QUERELLE QUI REMONTE A L'ADOPTION DU REGLEMENT- CADRE EN 1982, UN ACCORD A ETE ENFIN TROUVE DONNANT SATISFACTION AU CONSEIL QUI SOUHAITAIT DISPOSER DES PROPOSITIONS DE LA COM- MISSION SUR LES QUANTITES ANNUELLES SANS ATTENDRE LE VOTE DEFINITIF DU BUDGET.

LA COMMISSION SOUMETTRA SES PROPOSITIONS DANS UN DELAI RAISON- NABLE, SI POSSIBLE EN MEME TEMPS QUE L'AVANT-PROJET DE BUDGET, SE RESERVANT DE LES MODIFIER A TOUT MOMENT EN FONCTION DU DEROU- LEMENT DES PROCEDURES BUDGETAIRES. DE SON COTE, LE CONSEIL POURRA -SANS PREJUGER LES CREDITS DETERMINES PAR L'AUTORITE BUDGETAIRE- ENTAMER L'EXAMEN ET DEGAGER DES ORIENTATIONS POUR L'ANNEE A VENIR.

4.10 FAIM DANS LE MONDE

A) PROGRAMME SPECIAL

DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPECIAL DECIDE EN JUILLET 1982 SUR L'ACCROISSEMENT DU DEGRE D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET LA SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES, LA COMMISSION VIENT DE PRENDRE -APRES AVIS DU COMITE AD HOC- UNE SERIE DE DECISIONS DE FINANCEMENTS POUR UN MONTANT GLOBAL D'ENVIRON 50 MIO ECUS.

CES ACTIONS INTERESSENT PRINCIPALEMENT LES PAYS D'AFRIQUE (SAHEL, EST ET AUSTRALE) MAIS EGALEMENT L'AMERIQUE LATINE (HAITI) ET L'ASIE (THAILANDE ET NEPAL).

B) ACTION DE SUBSTITUTION AU NIGER

LA COMMUNAUTE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE, A DEFINI UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE ALIMENTAIRE AU CAS OU CELLE-CI PEUT S'AVERER INOPORTUNE.

DANS CE CAS, IL EST DECIDE D'AFFECTER EN FAVEUR DE L'OFFICE DES PRODUITS VIVRIERS DU NIGER (OPVN) UNE SOMME DE 500.000 ECUS QUI S'AJOUTE AUX MOYENS PROPRES DE L'OPVN, PERMETTANT A CET ORGANISME D'AUGMENTER SES CAPACITES D'ACHAT SUR LE MARCHÉ LOCAL. CES FONDS DEVRONT SERVIR A DES OPERATIONS DE STABILISATION DU MARCHÉ. CETTE AIDE SE SUBSTITUE A UNE AIDE ALIMENTAIRE DE L'ORDRE DE 3.000 T. DE CEREALES.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 REMUNERATIONS

LE CONSEIL A APPROUVE LUNDI SANS DEBAT LA PROPOSITION DE LA COMMISSION CONCERNANT L'EXAMEN ANNUEL EN ACCORD AVEC LA METHODE ARRETEE EN DECEMBRE 81.

L'AUGMENTATION NOMINALE ''RESIDUELLE'', QUI PREND EFFET LE 1ER JUILLET 1983, REPRESENTE, POUR LE PERSONNEL AFFECTE A BRUXELLES ET LUXEMBOURG, 4.2 0/0 AVANT APPLICATION DU PRELEVEMENT EXCEPTIONNEL DE CRISE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B